

Probleme de paiement avec un artisan

Par **laurent 2A**, le **02/08/2009** à **16:45**

Bonjour,

un artisan m'a demandé de travailler avec lui en régie c'est à dire paiement à la journée. j'ai accepter et ai travaillé pendant plus d'un mois pour rénover complètement une toiture de 200 m².

il a empoché les 3/4 du chantier sans rien me dire et, comme il n avait pas de compte chez mon fournisseur habituel, j'ai pris le matériel sur mon compte . le matériel n'est pas payé et le chantier pas fini. puisque la cliente et moi même n'avons plus de nouvelles de ce monsieur, ai je le droit de faire une reprise du chantier et encaisser l'argent qui reste, cela me permettra au moins de payer le fournisseur. j'ai lui ai fait un recommandé pour ma facture mais pas de réponse . ai je un recours. merci de m'aider je suis dans le caca.

Par **lexconsulting**, le **04/08/2009** à **10:14**

bonjour

votre situation est effectivement complexe

le contrat de régie suppose que chacun ait clairement défini au préalable son rôle. Est-ce le cas?

quant à la reprise de chantier, elle peut entrainer, si vous n'êtes pas vigilant, le transfert de responsabilité pour le chantier dans son entier, ce qui peut être problématique.

Vos possibilités de recours dépendent de votre contrat d'engagement.

l'avez vous étudié ?

cordialement